

N°99— Juillet 2020

Les Finances publiques sont abordées à travers la présentation du Budget de l'Etat et du Fonds de Réserve Constitutionnel (FRC). En 2019, à l'instar des sept exercices précédents, le résultat est excédentaire. La valeur des actifs du FRC progresse.

2019 : un exercice excédentaire

Pour la huitième année consécutive, le budget de l'Etat est excédentaire (+3,8 M€) par rapport à 2018. Toutefois, compte tenu d'une forte évolution des dépenses d'investissement (+50,4 %) liées essentiellement au Plan National pour le Logement, l'augmentation des dépenses (+21,2 %) est plus élevée que celle des recettes (+17,9 %) et ramène ainsi l'excédent budgétaire à un niveau nettement moins élevé que l'an passé.

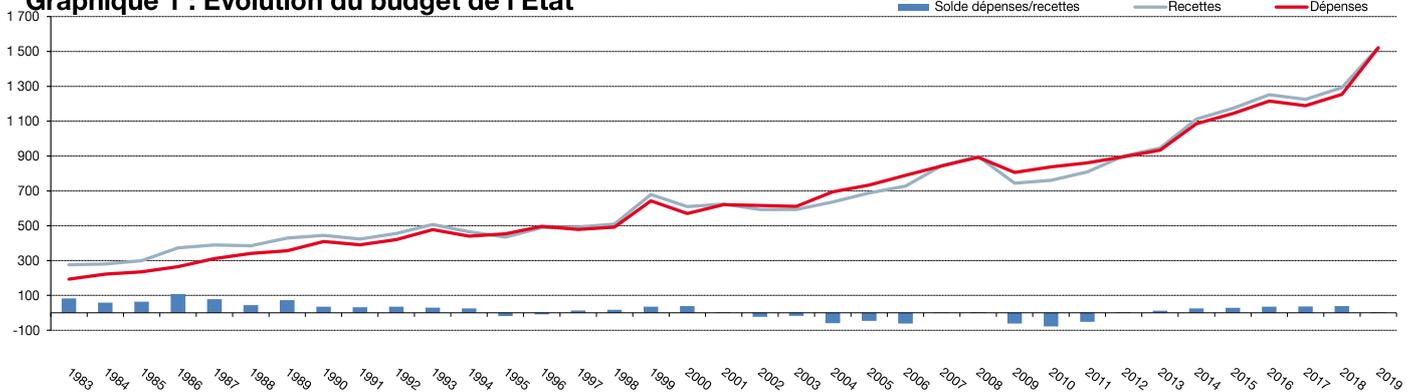
Tableau 1 : Evolution de la composition du budget de l'Etat

	2015	2016	2017	2018	2019	Evol
Recettes	1 173,0	1 251,2	1 225,6	1 292,1	1 523,7	17,9%
Dépenses	1 144,0	1 215,3	1 189,0	1 253,7	1 519,9	21,2%
Dépenses ordinaires	733,2	747,1	798,9	842,2	901,3	7,0%
Dépenses équipement	410,7	468,3	390,1	411,4	618,7	50,4%
Solde dépenses/recettes	29,0	35,9	36,6	38,4	3,8	-90,1%

Unité : million d'euros

Source : Direction du Budget et du Trésor

Graphique 1 : Evolution du budget de l'Etat



Unité : million d'euros

Source : Direction du Budget et du Trésor

Augmentation des recettes

Les recettes s'élèvent à 1,52 milliards d'euros contre 1,29 milliards d'euros en 2018 (+231,7 M€ soit +17,9 %) en raison principalement de la forte progression des produits et revenus du domaine de l'Etat (recette exceptionnelle au titre du transfert d'une partie des actions de la S.B.M. au Fonds de Réserve Constitutionnel), de la hausse des revenus immobiliers mais également de l'augmentation des dividendes des Monopoles concédés et des recettes fiscales.

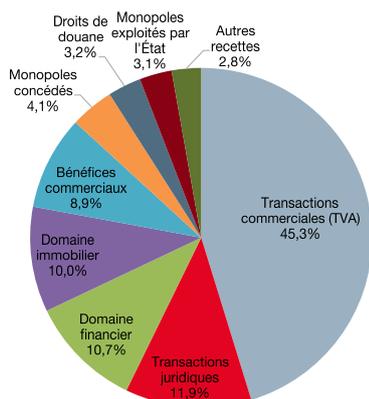
Tableau 2 : Evolution de la composition des recettes budgétaires

	2015	2016	2017	2018	2019	Evol
Transactions commerciales (TVA)	575,7	579,8	590,8	640,9	689,7	7,6%
Transactions juridiques	172,1	195,9	168,5	173,6	181,9	4,8%
Domaine financier	27,8	34,0	42,6	28,5	163,3	472,6%
Domaine immobilier	107,9	139,7	116,6	111,1	152,6	37,4%
Bénéfices commerciaux	124,3	124,9	129,2	150,6	136,3	-9,5%
Monopoles concédés	65,3	60,0	58,2	56,0	63,1	12,5%
Droits de douane	29,6	33,8	43,0	46,1	48,0	4,1%
Monopoles exploités par l'Etat	37,5	39,5	41,0	47,4	46,6	-1,6%
Autres recettes	33,0	43,7	35,8	37,8	42,3	12,0%
Total	1 173,0	1 251,2	1 225,6	1 292,1	1 523,7	17,9%

Unité : million d'euros

Source : Direction du Budget et du Trésor

Graphique 2 : Composition des recettes budgétaires 2019



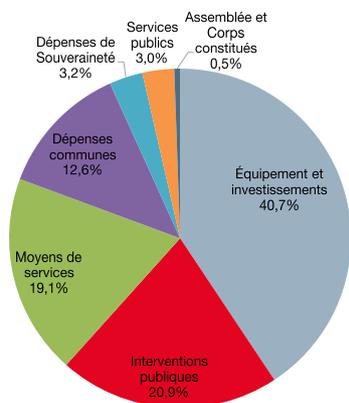
Source : Direction du Budget et du Trésor

Transactions commerciales : taxe sur la valeur ajoutée ;
 Transactions juridiques : droits de mutation, droits sur les autres actes civils et administratifs, taxes sur les assurances ;
 Domaine financier : revenus des valeurs mobilières, les intérêts bancaires ;
 Domaine immobilier : ensemble des revenus des immeubles de l'Etat à usage locatif et les recettes des parkings publics ;
 Bénéfices commerciaux : impôt sur les bénéfices ;
 Monopoles concédés : redevances concernant les monopoles dont les principaux sont la Société des Bains de Mer, Monaco Telecom, la Société Monégasque d'Électricité et du Gaz, la SAM d'Exploitation des Ports de Monaco ;
 Droits de douane : droits de douane ;
 Monopoles exploités : recettes concernant la Régie des Tabacs, de l'Office des émissions de timbres-poste ;
 Autres recettes : produits et recettes des services administratifs, droits de consommation.

Les dépenses progressent également

Le montant global des dépenses de l'Etat augmente fortement (266,2 M€ soit +21,2 %). Tous les postes sont orientés à la hausse. C'est principalement la progression des Dépenses d'équipement et d'investissement (+207,2 M€ soit +50,4 % due à la mise en œuvre du Plan National pour le Logement des Monégasques) qui explique cette hausse.

Graphique 3 : Composition des dépenses budgétaires



Source : Direction du Budget et du Trésor

Progression du Fonds de Réserve Constitutionnel

Créé par la Constitution de 1962, le Fonds de Réserve Constitutionnel est le « bas de laine » de l'État monégasque. C'est une entité comptable autonome, disposant d'un patrimoine propre et jouissant d'un statut particulier.

A fin décembre 2019, le montant de l'actif du Fonds de Réserve Constitutionnel s'élève à environ 5,7 Mds€. Il comporte :

- une réserve d'or de l'ordre de 250 M€ ;
- une partie « disponible » (liquide) de 2,5 Mds€ composée de titres de placements financiers (fonds communs de placement composés d'actions, d'obligations, etc.) et de disponibilités bancaires ;
- une partie « illiquide » de 2,9 Mds€. Elle est majoritairement composée d'immeubles (1,74 Mds€). La réévaluation des biens immobiliers se fait selon l'évolution de l'indice de la construction BT01. Ces biens immobiliers sont situés à Monaco ou dans les communes limitrophes, à l'exception des Ambassades. La valeur des immeubles est en légère diminution sur l'exercice (-1,4 %) en raison des acquisitions, ventes et opérations réalisées.

Tableau 4 : Evolution de la composition du FRC

	2015	2016	2017	2018	2019	Evol
Partie Liquide	2 278	2 366	2 316	2 294	2 525	10,1%
Or	179	202	199	206	250	21,4%
Partie Illiquide	2 219	2 233	2 651	2 673	2 933	9,7%
Total	4 676	4 801	5 166	5 173	5 708	10,3%

Unité : million d'euros

Source : Direction du Budget et du Trésor

Tableau 3 : Evolution de la composition des dépenses

	2015	2016	2017	2018	2019	Evol
Équipement et investissements	410,7	468,3	390,1	411,4	618,7	50,4%
Interventions publiques	231,0	241,6	272,9	287,7	317,5	10,4%
Moyens de services	252,0	257,8	267,4	275,7	290,1	5,2%
Dépenses communes	157,1	163,2	169,6	181,3	191,4	5,6%
Dépenses de Souveraineté	43,5	42,8	45,7	47,3	48,3	2,1%
Services publics	43,2	35,4	36,6	42,4	45,7	7,7%
Assemblée et Corps constitués	6,5	6,4	6,8	7,8	8,2	6,0%
Total	1 144,0	1 215,3	1 189,0	1 253,7	1 519,9	21,2%

Unité : million d'euros

Source : Direction du Budget et du Trésor

Équipement et investissements : dépenses de gros travaux, de matériel d'équipement, et d'acquisitions d'immeubles. Elles concernent l'équipement routier, culturel, portuaire, urbain, sanitaire et social, administratif, sportif... ;

Interventions publiques : aides, subventions versées et politiques publiques menées par le Gouvernement. On y trouve la dotation communale, les subventions aux Établissements Publics, les aides versées dans les domaines international, éducatif et culturel, social et humanitaire, sportif, économique et aux manifestations ;

Moyens des Services : dépenses de fonctionnement directement engagées par les Départements et les Services administratifs ;

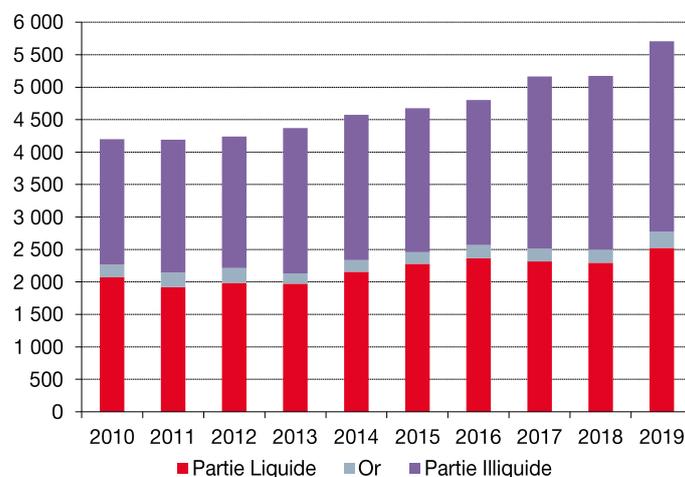
Dépenses communes : dépenses gérées de façon commune par certains Services au profit de tous les Services : charges sociales, nettoyage des locaux, dépenses d'eau, gaz, électricité, assurance des bâtiments domaniaux, matériel informatique des Services administratifs... ;

Dépenses de Souveraineté : dépenses du Palais Princier et de la Maison Souveraine ;

Services publics : dépenses de nettoyage de la ville, de collecte et d'incinération, d'éclairage public, de consommation d'eau, de transports publics... ;

Assemblées et Corps constitués : dépenses relatives aux Conseil National, Conseil Économique et Social, Conseil d'État, Commission Supérieure des Comptes, ...

Graphique 4 : Evolution du FRC



Unité : million d'euros

Source : Direction du Budget et du Trésor

Les biens immobiliers détenus par le FRC génèrent dans leur grande majorité des revenus locatifs, étant occupés par des entreprises, des commerces, ou des particuliers. La partie « illiquide » comporte également les participations de l'Etat dans des sociétés, notamment une partie des actions de la S.B.M. ou d'autres sociétés ayant des liens directs avec l'Etat, comme les concessionnaires SMEG, SMEAUX, la Société d'Exploitation du Grimaldi Forum, la Société d'Exploitation des Ports de Monaco, etc. Cette partie est de l'ordre de 745,7 M€. La participation de l'Etat dans Monaco Télécom (50 %) et une autre partie des actions de la S.B.M. relèvent en revanche de la comptabilité du Budget.

